



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 20854

Texte de la question

En 2002 l'allègement de l'impôt sur le revenu a représenté 5 milliards d'euros. Le milliard dégagé cette année ne permettra pas de relancer avec la même efficacité la consommation des ménages, important levier sur la croissance. M. Jérôme Rivière demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer si la baisse d'impôt prévue en 2004 sera bien maintenue et si elle ne peut pas être accélérée pour contribuer à améliorer le moral des ménages qui a été mis à rude épreuve avec la dégradation de la situation de l'emploi.

Texte de la réponse

Le Gouvernement s'est engagé à réduire les prélèvements fiscaux afin d'encourager le travail et l'initiative. En matière d'impôt sur le revenu, un effort sensible a déjà été réalisé à travers la baisse de 6 % de tous les taux du barème progressif ainsi que par l'adoption de diverses mesures ponctuelles (relèvement du plafond de la réduction pour emplois à domicile par exemple). La poursuite de ce mouvement est traduite dans le projet de loi de finances pour 2004 avec une nouvelle baisse des taux du barème de l'impôt sur le revenu de 3 %.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Rivière](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20854

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5066

Réponse publiée le : 20 octobre 2003, page 8014